

Une autre fois, en plein cœur d'hiver, encore pendant la séance, on vit apparaître un plat d'oranges. C'était le premier dimanche du mois, on y lisait le résumé du mois précédent : cette bonne fortune permit de récompenser ceux qui n'avaient eu que des notes *très-bien* dans le cours du mois écoulé. De tels faits, sans être bien nombreux, nous permettent d'espérer que c'est le grain de sénevé, qui se multipliera à mesure que notre œuvre sera plus connue des âmes charitables, et nous permettra ainsi de rendre nos séances plus attrayantes pour les enfants, plus stimulantes pour exciter leur émulation vers le bien, et partant plus propres à atteindre la fin que nous avons en vue.

Vers trois heures, les enfants conduits par les patrons se rendent à la chapelle des Sœurs de la Charité et y chantent en chœur un ou deux couplets du cantique *Esprit Saint, descendez en nous*. C'est alors qu'a lieu l'instruction. Elle est faite généralement par Mr. le Chapelain de l'œuvre ; de temps en temps cependant, sur l'invitation de ce dernier, d'autres Messieurs du Clergé veulent bien, en le remplaçant, honorer le Patronage de leur bienveillant et sympathique concours.

Les quelques minutes d'intervalle qui s'écoulent entre l'instruction et le commencement du salut sont employées à chanter un cantique, qui varie avec les dimanches, et qui est autant que possible, approprié au temps ou aux fêtes. Ce cantique est chanté par un enfant. Un des patrons veut bien consacrer une partie de son temps chaque semaine à l'exercer pour la réunion suivante, et son zèle est certainement bien récompensé. Pendant plusieurs mois, au commencement de l'année dernière, le cantique était chanté par